

Quels ravageurs trouve-t-on dans le verger en juillet ?

Автор(и): доц. д-р Недялка Палагачева, Аграрен университет в Пловдив; гл.ас. д-р Павлин Василев, Аграрен университет в Пловдив

Дата: 02.07.2023 Брой: 7/2023



En juillet, des mesures de protection des plantes sont mises en œuvre pour préserver la production fruitière. Les fruits tombés sont ramassés et évacués du verger.

Pucerons sur les cultures fruitières (fam. *Aphididae*)

Les pucerons poursuivent leur activité nuisible. En cas de forte infestation, les feuilles endommagées se dessèchent et tombent, les pousses se déforment et accusent un retard de développement, et les fruits restent

petits et déformés. Les pucerons causent non seulement des dégâts directs aux espèces fruitières, mais transmettent également des maladies virales dangereuses.

Lutte : La pulvérisation est effectuée au **Seuil Économique de Nuisibilité (SEN)** :

Pommiers, poiriers : colonies d'*Aphis* spp. - 10-15 unités/100 pousses ; colonies de *Dysaphis* spp. - 5 unités/100 pousses.

Produits phytopharmaceutiques autorisés : m.a. tébufénpyrad - Shirudo 25 g/da ; m.a. flonicamide - Tepekki 14 g/da, Afinto 14 g/da, Hinode 14 g/da ; m.a. pyréthrinés - Abanto 75 ml/da, Krisant EC 75 ml/da, Natur Breaker 75 ml/da, Pyregard 75 ml/da pour les abricotiers, pêchers, pruniers et cerisiers ; m.a. flupyradifurone - Sivanto Prime 90 ml/da pour les pommiers et poiriers ; m.a. spirotétramet - Movento 100 SC 0,075-0,12 % pour les pommiers et poiriers et 0,075-0,1 % pour les abricotiers, pêchers, pruniers et cerisiers ; m.a. sulfoxaflor - Closer 120 SC 20-40 ml/da pour les pommiers, poiriers, cognassiers, pêchers et cerisiers ; m.a. azadirachtine - Oikos 100-150 ml/da, Neemik Ten 260-390 ml/da pour les pommiers.

Espèces fruitières à pépins



Hyphantria cunéa (Pyrale du pommier)

En juillet, les papillons de la deuxième génération sont en vol. Les femelles pondent leurs œufs sur la face inférieure des feuilles. Les chenilles se nourrissent en squelettisant les feuilles, tissant des toiles et détruisant le feuillage. En l'absence de nourriture, elles peuvent aussi ronger superficiellement les fruits.



Lutte : À faible densité de population, l'élimination et la combustion des nids de chenilles sont appliquées. La lutte chimique est menée contre les chenilles nouvellement écloses.

Produits phytopharmaceutiques autorisés : Tous les insecticides approuvés pour la lutte contre le carpocapse et la mineuse tentiforme tachetée peuvent être utilisés, ainsi que les bioproduits à base de *Bacillus thuringiensis*.



Carpocapse des pommes et des poires

En juillet, les papillons de la deuxième génération sont en vol et pondent leurs œufs principalement sur les fruits. Après l'éclosion, les chenilles pénètrent dans les fruits et se nourrissent des pépins dans la loge séminale. En conséquence des dégâts, les fruits tombent prématurément. Les dégâts causés par les chenilles de cette génération sont les plus graves.

Lutte : Les traitements chimiques sont effectués au début de la ponte avec des régulateurs de croissance d'insectes et contre les chenilles avant qu'elles ne pénètrent dans les fruits.

Seuil Économique de Nuisibilité (SEN) - pour la deuxième génération : *1,5-2 % de nouvelles perforations dans les fruits.*

Produits phytopharmaceutiques autorisés : m.a. spinétoram - Delegate 250 WG 30 g/da ; m.a. chlorantraniliprole - Coragen 20 SC 16-30 g/da, Voliam 16-30 ml/da ; m.a. cyperméthrine - Cyperfor 100 EC 30 ml/da, Sherpa 100 EC 30 ml/da, Aficar 100 EC 30 ml/da, Efcymetrin 10 EC 30 ml/da ; m.a. benzoate d'émamectine - Affirm Opti 200 g/da ; m.a. spinosad - Syneis 480 SC 20-30 ml/100 l d'eau ; m.a. Granulovirus – CpGV-V22 3 x 10¹³ granules/litre - Madex Twin 10 ml/da ;



Mineuse tentiforme tachetée

En juillet, le vol des papillons de la troisième génération commence. Les chenilles se nourrissent du parenchyme entre les deux couches épidermiques des feuilles et forment des mines qui se remplissent d'excréments. En conséquence des dégâts, le tissu brunit. En cas d'infestation plus lourde, deux mines ou plus peuvent être trouvées sur une feuille, qui se confondent souvent en taches communes.

Lutte : La lutte chimique est menée au **SEN** : 2-3 œufs et mines par feuille.

Produits phytopharmaceutiques autorisés : m.a. chlorantraniliprole - Coragen 20 SC 16-30 g/da, Voliam 16-30 ml/da ; m.a. benzoate d'émamectine - Affirm Opti 200 g/da ; m.a. cyperméthrine - Cyperfor 100 EC 30 ml/da, Sherpa 100 EC 30 ml/da, Aficar 100 EC 30 ml/da, Efcymetrin 10 EC 30 ml/da, m.a. chlorantraniliprole 45 g/l + abamectine 18 g/l - Voliam Targo 063SC 75 ml/da et autres.



Psylle du poirier

Au cours du mois, des populations mixtes d'adultes, de larves et de nymphes du **ravageur**. sont observées. Ils forment des colonies denses et sucent la sève des feuilles, des pousses et des fruits, excréant du « miellat » sur lequel se développent des champignons de fumagine. Les feuilles et pousses affectées noircissent, et les fruits perdent leur valeur marchande. Le psylle du poirier cause non seulement des dégâts directs, mais transmet également une maladie mycoplasmique dangereuse qui conduit au dessèchement et à la mort des poiriers.

Lutte : De juillet à septembre, la lutte chimique est menée au **SEN** : *20-25 % de pousses infestées ou une larve par rameau.*

Produits phytopharmaceutiques autorisés : m.a. tébufénpyrad - Shirudo 25 g/da ; m.a. spirotétramat - Movento 100 SC 0,12-0,15 % ; m.a. spinosad – Syneis 480 SC 30-35 ml/100 l d'eau et autres ;

Pou de San José

En juillet, la deuxième génération du ravageur se développe. Sur les fruits, des taches rouges et rondes apparaissent, avec le bouclier de la cochenille visible en leur centre, tandis que des taches d'anthocyanes sont observées sur les branches et les troncs.

Lutte : Placement de pièges à phéromones pour détecter l'apparition des adultes. La lutte est dirigée contre les larves au **SEN** : *10 unités/100 cm de rameau ou 2-3 fruits infestés.*

Produits phytopharmaceutiques autorisés : m.a. sulfoxaflor - Closer 120 SC 40 ml/da.

Acarien rouge des arbres fruitiers

Par temps sec et chaud, la densité de population de l'acarien rouge des arbres fruitiers augmente. Les dégâts sont causés par les larves, les nymphes et les adultes. Ils sucent la sève des feuilles, ce qui réduit la teneur en chlorophylle et affecte négativement la photosynthèse. En cas de forte infestation, les feuilles se dessèchent prématurément et tombent.

Lutte : La lutte chimique des arbres fruitiers infestés est effectuée lorsque le **SEN** suivant est atteint :

- **Pommier** : *3-4 formes mobiles par feuille.*

- **Poirier** : *3-4 formes mobiles par feuille - au début de la croissance des fruits ; 5-7 formes mobiles par feuille - après le début de la croissance des fruits.*